



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP interne / CAER CAPLP

Section : Langues vivantes - lettres

Option : espagnol-lettres

Session 2023

Rapport de jury présenté par :

Le président du jury : M. Yann PERRON, IGESR (groupe des langues vivantes, espagnol)

M. Miguel DEGOULET (vice-président)

Mme Josiane MOREL (secrétaire générale)

Avec la collaboration de Mesdames et Messieurs

Marie BARBASTE-GLEICH et Vanessa ROQUEFORT

Pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Espagnol)

Sophie HÉDAN et Emmanuel FLORY

Pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Lettres)

Aurore CORTES-CHEYRON et Marie COTREZ

Pour l'épreuve d'exploitation d'un dossier pédagogique (Espagnol)

Claudia DE PABLO et Alexandre BRIMONT

Pour l'épreuve d'analyse de texte, de version et de fait de langue (Espagnol)

Sophie HÉDAN et Yoan FONTAINE

Pour l'épreuve d'exploitation d'un dossier pédagogique (Lettres)

Sandrine HUSSENET-LE-MEVEL et Jean-François FRACKOWIAK

Pour l'épreuve Explication de texte et grammaire (Lettres)

SOMMAIRE

Préambule.....	P. 4
Epreuve de RAEP (Valence espagnol)	P. 6
Epreuve de RAEP (Valence lettres)	P. 12
Epreuve d'exploitation pédagogique de documents en espagnol.....	P. 14
Epreuve d'exploitation pédagogique de documents en français.....	P. 17
Epreuve d'explication de texte en espagnol.....	P. 23
Epreuve d'explication de texte en français et grammaire.....	P. 28
Exemples de sujets de l'épreuve orale.....	P. 34

« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury »

PRÉAMBULE

La session 2023 du concours interne pour l'obtention du Certificat d'aptitude au professorat en lycée professionnel (CAPLP) ainsi que le concours d'accès à l'échelle de rémunération correspondant (CAER CAPLP) se sont tenues dans d'excellentes conditions, tant pour la phase d'admissibilité que pour la phase d'admission.

Les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ont fait l'objet d'une lecture par deux membres du jury et une évaluation partagée tandis que les interrogations orales au moment des épreuves d'admission ont été réalisées par trois membres. Ces dispositions apportent une grande précision dans l'évaluation des candidats en limitant les écarts de notation.

Les différents chapitres de ce rapport apportent des éléments essentiels pour la compréhension de chacune des épreuves et peuvent valoir comme document d'appui pour la préparation des futurs candidats. En même temps qu'ils sont un bilan de la session 2023, ils apportent de nombreux conseils et recommandations dans le droit fil de ceux prodigués dans les rapports de sessions antérieures, pour la valence Espagnol comme pour la valence Lettres.

Quelques données chiffrées peuvent également rendre compte du concours de cette session et de ses exigences :

Admissibilité :

Nombre de postes (secteur public : concours du CAPLP interne) : 10

Nombre de postes (secteur privé : CAER CAPLP) : 7

Nombre de candidats inscrits (public) : 91 (77 F et 14 H), 45 dossiers RAEP valides (37 F et 8 H)

Nombre de candidats inscrits (privé) : 32 (29 F et 3 H), 26 dossiers RAEP valides (24 F et 2 H)

Nombre de candidats admissibles (public) : 21 (18 F et 3 H)

Nombre de candidats admissibles (privé) : 14 (13 H et 1 F)

Moyenne des dossiers de RAEP (public) : 7,42

Moyenne des dossiers de RAEP (privé) : 7,47

Moyenne des candidats admissibles (public) : 9,09

Moyenne des candidats admissibles (privé) : 8,54

Admission :

Nombre de candidats présents (public) : 17 (14 F et 3 H)

Nombre de candidats présents (privé) : 12 (11 F et 1 h)

Nombre de candidats admis (public) : 10 (8 F et 2H)

Nombre de candidats admis (privé) : 7 (7 F et 0 H)

Tous les postes mis au concours ont été pourvus.

Moyennes par épreuve (public) :

LV :	présents : 9,06	admis : 10,93
Exploit. pédagog. en LVE :	présents : 4,42	admis : 5,40
Explication texte en LVE :	présents : 4,65	admis : 5,53
Français :	présents : 6,88	admis : 8,33

Moyennes par épreuve (privé) :

LV :	présents : 9,94	admis : 11,65
Exploit. péda en LVE :	présents : 5,42	admis : 6,25
Explication texte en LVE :	présents : 4,53	admis : 5,40
Français :	présents : 9,85	admis : 11,04

Je félicite, naturellement, tous les lauréats de ce concours et leur souhaite beaucoup de réussite et de plaisir dans l'enseignement dans la voie professionnelle où ils sont très attendus. Que tous ceux qui n'ont pas pu figurer parmi les admis ne se sentent nullement découragés ; je les engage vivement à se présenter lors d'une session prochaine.

Que soient remerciés ici tous les membres du jury et plus particulièrement ceux qui ont été à l'œuvre pour ce rapport de session.

Yann PERRON, président du concours, inspecteur général d'espagnol (IGESR)

Rappel

Les arrêtés de nomination des membres des jurys sont publiés au plus tard le premier jour des épreuves du concours et sont disponibles jusqu'à la publication des résultats d'admission. Les sujets, les programmes, les bibliographies des différents concours sont publiés sur www.devenirenseignant.gouv.fr

Rapport concernant l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Valence Espagnol)

Mmes Marie BARBASTE-GLEICH et Vanessa ROQUEFORT

• **Présentation du dossier / Parcours professionnel**

Le jury rappelle qu'afin de statuer sur les capacités de chaque candidat à enseigner l'espagnol et le français, il doit être en mesure d'évaluer son expression, mais aussi ses choix didactiques et pédagogiques au regard des objectifs visés et des contraintes imposées dans le cadre d'un concours.

Ainsi, le jury a particulièrement apprécié les dossiers respectant les critères demandés en termes de structure, de mise en page et de présentation des annexes, et caractérisés par une qualité de langue modélisante (expression fluide, soignée et synthétique en français et en espagnol). Il est, en effet, attendu des candidats une maîtrise irréprochable de ces deux langues. En effet, s'agissant d'un concours national de recrutement de personnels enseignants, la maîtrise de la langue française est une compétence indispensable, répertoriée dans le référentiel de compétences professionnelles du métier du professorat et de l'éducation (BOEN n°35 du 22/07/2013). Le jury insiste également sur le fait que le concours présenté est bivalent, ce qui implique que les candidats doivent pouvoir enseigner tant le français que l'espagnol.

Certains candidats se présentant simultanément à plusieurs concours ne prennent pas la peine de construire un dossier spécifique pour le CAPLP interne : ils évoquent, par exemple, le CAPES interne au sein d'un dossier destiné au jury d'un concours de la voie professionnelle. Le jury recommande donc fortement aux candidats d'élaborer un dossier spécifique pour le CAPLP et de procéder à une relecture attentive avant l'envoi définitif. Cela permettra d'éviter la présentation de dossiers peu soignés qui ne respectent pas les contraintes et comportent de nombreuses fautes de langue. La présentation doit être rédigée et l'usage abusif de tableaux, de sigles ou de listes est à proscrire (il reste toutefois possible de présenter une feuille de route ou un tableau de séquence dans les annexes). De la même façon, le jury souligne que les phrases longues et redondantes alourdissent inutilement le dossier.

Les présentations proposées ont révélé la diversité des parcours des candidats. Elles se sont cependant avérées inégales à l'heure de valoriser les formations, expériences et motivations conduisant à se présenter au concours interne de l'enseignement en lycée professionnel. Faire état de ses diplômes ou apporter des témoignages d'expériences dans le domaine de l'enseignement, c'est mettre en évidence la cohérence entre son parcours antérieur et son souhait d'enseigner en lycée professionnel. Les candidats doivent opérer des choix pertinents parmi les étapes de leur parcours et ne garder que celles faisant écho au projet professionnel présenté qui justifient leur motivation à enseigner l'espagnol et le français. De même, il est important

de mettre en avant l'intérêt porté au lycée professionnel. Il est regrettable que certains candidats ne prennent pas en compte la spécificité de ce concours et/ou émettent des commentaires et jugements négatifs sur les élèves des lycées professionnels. Le jury rappelle l'importance de la dimension éthique du discours porté par l'enseignant, comme le respect des valeurs de la République, qui fait partie intégrante de la pédagogie comme de la didactique.

Le jury a apprécié les présentations inscrivant le candidat de façon honnête, claire et sans emphase dans son parcours professionnel. La mise en exergue des formations reçues et des expériences vécues (lorsque celles-ci apportaient un éclairage sur les compétences requises pour l'enseignement en lycée professionnel), a été reconnue et valorisée. Le jury n'a néanmoins pas été convaincu par les liens artificiels parfois établis entre le passé professionnel et les métiers de l'enseignement. Il déconseille, en outre, la simple énumération d'expériences professionnelles ou de tâches menées au sein de l'établissement (professeur principal, visite de stage...) ; il ne s'agit pas non plus de faire le récit de sa vie personnelle (« j'ai trois enfants, je sais m'occuper d'adolescents » ...).

Les candidats se doivent, en effet, de savoir sélectionner les traits saillants de son parcours au regard de leur projet d'enseigner en lycée professionnel et être à même d'expliquer en quoi les compétences qu'ils ont acquises sont transposables à l'enseignement en lycée professionnel. Le jury invite fortement les candidats à se reporter aux quatorze compétences de l'enseignant présentées dans le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » (consulter <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm>) et à y faire référence en établissant des liens avec la présentation de leur parcours. Le jury a fortement apprécié les dossiers prenant appui sur ce référentiel, mais souligne cependant qu'il ne s'agit, en aucun cas, de démontrer la maîtrise parfaite de l'ensemble de ces compétences.

Les expériences acquises dans d'autres niveaux d'enseignement, en France ou à l'étranger, ont vocation à enrichir la mise en perspective de l'enseignement en lycée professionnel.

- **Maîtrise des savoirs disciplinaires**

Il est demandé aux candidats une connaissance approfondie des textes officiels qui régissent l'enseignement dans la voie professionnelle, et en particulier des deux valences Lettres et Espagnol.

De plus, les candidats se doivent de connaître les grandes lignes du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues), de distinguer et exploiter les différentes activités langagières, de construire la progressivité de l'enseignement à l'intérieur d'une séquence ambitieuse, nourrie de supports susceptibles d'éveiller la réflexion des élèves. La mise en œuvre d'une démarche actionnelle, la connaissance

des programmes et les modalités d'évaluation propres au lycée professionnel doivent être maîtrisées. Or il apparaît que si la terminologie est souvent utilisée, elle est généralement peu ou mal assimilée. Ainsi, les références au CECRL ou aux programmes sont souvent évoquées de façon maladroite, artificielle, voire erronée.

Le jury a également pu s'étonner de l'évocation de programmes désormais caducs ou d'interprétations inappropriées, voire de la méconnaissance des différents programmes en vigueur. Il a, de la même façon, été surpris par la confusion fréquente entre séquence et séance ou par l'invention pure et simple de descripteurs du CECRL (exemples : « compréhension d'image (CI) », « compréhension orale en continu »).

L'absence de mention de la bivalence reste problématique car elle place le candidat dans un aspect réduit de son enseignement. De la même façon, il convient de veiller à ne pas réduire la discipline linguistique à la seule dimension grammaticale, oubliant ainsi la dimension culturelle. Les propositions doivent, en effet, refléter le souci d'un ancrage culturel fort, relié à des éléments linguistiques précis, cohérents et adaptés au sujet.

Le jury a pu néanmoins apprécier et valoriser les dossiers qui ont révélé une bonne maîtrise des programmes, des compétences, des repères et des enjeux et qui ont su faire la part belle à l'interdisciplinarité - notamment avec les Lettres - et à un volet culturel appréciable.

- **Constats et conseils sur la didactique et la pédagogie**

Les candidats ont montré une connaissance plutôt satisfaisante des programmes d'enseignement des langues vivantes en lycée professionnel, mais le jury tient à préciser que les liens ou les mises en perspective pertinents entre les séquences et séances et les recommandations des programmes de la voie professionnelle doivent être mieux démontrés.

Bien que les candidats soient libres du choix de la situation d'apprentissage proposée, le jury tient à rappeler que lors de l'évaluation des dossiers RAEP, une attention particulière est apportée aux critères suivants :

- cohérence générale qui fait le lien entre le parcours professionnel et la situation d'apprentissage présentée ;
- présentation du public et du niveau CECRL visé ;
- annonce de la thématique, de la problématique et des objectifs visés au cours de la séquence et de la séance proposées ;
- place de la séquence dans la progression annuelle ;
- pertinence des activités langagières décrites et des supports authentiques ambitieux proposés ;
- évocation des évaluations des acquis des élèves (diagnostiques, formatives, projet de fin de séquence formalisé) et lien avec les évaluations certificatives ;
- maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques ;

- justification des choix opérés et analyse détaillée de la situation d'enseignement proposée.

Des objectifs purement linguistiques, des choix didactiques sans lien avec le thème général et le projet final, l'absence de progression linguistique, le recours à des supports inadaptés (exemples : document audio ou vidéo de trente minutes, documents illisibles, absence de supports textuels...), la description exhaustive des premières minutes de la séance (« les élèves rentrent dans la salle, je fais l'appel sur Pronote ») sont à bannir. Des projets trop ambitieux ou à l'inverse très simples ne seront pas, par ailleurs, en mesure de valoriser les élèves. Le jury souligne, en outre, l'importance des consignes données. Des consignes décousues, mal rédigées, fautives (exemple : « en algunas líneas hacéis una síntesis, decid lo que habéis comprendido del tema de vuestros carteles »), voire absentes, ne sont pas aptes à les guider et les mettent en difficulté.

De la même façon, le jury met en garde contre les séquences manquant d'ancrage culturel fort et/ou sans référence au monde hispanique (Covid/États-Unis/football par exemple). Il s'est étonné de la proposition de séquences désorganisées (superposition d'activités sans lien entre elles par exemple) et/ou ne répondant pas aux nouvelles directives (exemples : séquences trop longues, sans aucun axe fédérateur, sans aucune problématique). En outre, le jury rappelle que les propositions fondées sur le questionnement systématique tout comme les mises en œuvre répétitives et trop guidées rendent le cours frontal et peu dynamique. Il recommande le développement de l'autonomie de l'élève à l'aide d'une mise en activité adaptée et d'une démarche actionnelle. Par conséquent, « mettre un contrôleur dans des groupes de trois élèves pour vérifier que les autres travaillent » apparaît par exemple comme peu adroit et traduit un manque de clairvoyance.

Le jury souligne également qu'il s'avère indispensable de bien cadrer le projet pédagogique proposé aux élèves. Ainsi, les projets de fin de séquences fantaisistes et peu réfléchis ont été fortement pénalisés car ils traduisent un positionnement du professeur inadapté. À titre d'exemple, dans quelle mesure faire inventer de nouveaux variants COVID et leurs symptômes à des élèves s'avère-t-il judicieux ? Les travaux d'apprenants fournis confirment les débordements possibles d'un tel projet final et le jury s'étonne que le candidat ne se montre pas plus critique envers le sujet qu'il a lui-même inventé, puis proposé. Il est, en outre, inopérant d'expliquer le projet final au bout de deux séances avant la fin de la séquence.

Par ailleurs, le jury conseille fortement aux candidats et candidates s'étant déjà présentés au concours de réactualiser les dossiers et séquences proposés, ce qui pourra attester non seulement d'une éventuelle évolution des compétences acquises mais aussi d'une prise de recul. De plus, il est peu approprié de proposer des séquences tirées de sites pédagogiques sans les adapter véritablement au public visé.

Le jury souhaite néanmoins souligner le plaisir de corriger des dossiers RAEP qui présentent des séquences tout à fait pertinentes pour le public visé. Il a par exemple apprécié les propositions incitant les élèves à la curiosité, proposant des activités

ludiques qui favorisent la pédagogie bienveillante et encourageante, faisant référence au parcours santé mais aussi la mise en activité en lien avec le chef d'œuvre.

Certains projets de fin de séquences se sont révélés adéquats car amenés de façon judicieuse à travers les activités langagières antérieures proposées. Des candidats ou candidates ont en effet réussi avec brio à mettre en avant la logique interne de leur séquence. Dans les dossiers les plus aboutis, les activités s'enchaînent de façon logique, sont suivies d'une phase de bilan, d'analyse et de possibles remédiations, les points saillants de la séquence sont mis en valeur et les stratégies établies pour aider les élèves à s'approprier les outils linguistiques sont expliquées.

Les propositions satisfaisantes ont, par ailleurs, prêté une attention particulière à l'hétérogénéité des élèves et aux activités différenciées qui en découlent. Les outils numériques y sont utilisés à bon escient et présentent une réelle plus-value pour les élèves et pour la mise en œuvre de la séquence (par exemple : la simple évocation d'un tableau numérique en classe pour projeter un document n'apporte pas de plus-value pédagogique à la séance et aux apprentissages). Le jury a par exemple apprécié l'utilisation de QR codes au service du sens. Il rappelle en outre que la référence au numérique ne présente que peu d'intérêt si le candidat ou la candidate n'en mesure pas les mérites ou les limites. Le jury recommande d'ailleurs d'éviter de se référer à des éléments de langage désignant des pratiques pédagogiques considérées comme novatrices si celles-ci ne sont que peu maîtrisées : dans bon nombre de dossiers, le travail en îlot apparaît en effet comme un simple prétexte permettant d'apporter une supposée plus-value à la séquence décrite.

Enfin, le jury attire l'attention sur le fait que les annexes doivent être au service du dossier. Il ne saurait que trop recommander de proposer ce qui illustre la démarche didactique ainsi que le travail des élèves. La lecture des annexes doit en effet mettre rapidement en lumière la pertinence d'un projet pédagogique. Joindre un extrait de production d'élève permet au candidat ou à la candidate d'inscrire le travail proposé dans la réalité de la classe. Cet ajout rend par ailleurs possible l'explicitation d'un temps de remédiation à partir d'une prise d'indices dans cette même production et favorise alors l'analyse réflexive. La reproduction de pages de manuels ou le plagiat de sites internet sont bien évidemment à proscrire.

- **Analyse réflexive**

Le jury rappelle que la capacité à conduire une réflexion sur sa pratique est présente dans le référentiel de compétences des métiers de l'éducation et du professorat cité précédemment. Ainsi, le dossier proposé ne peut se limiter à une simple description des activités. Le candidat doit en effet opérer une prise de distance critique et questionner les choix effectués témoignant ainsi de sa capacité d'analyse et d'adaptation. Un enseignant doit être capable de faire évoluer sa pratique et de s'interroger sur la place de l'élève dans la pédagogie proposée. De fait, le jury rappelle qu'une analyse réflexive doit restituer les activités et les difficultés rencontrées par les élèves face aux apprentissages.

Ainsi, le jury a apprécié la présentation de productions d'élèves anonymisées et accompagnées d'un recul réflexif intéressant, pertinent, honnête et argumenté montrant non seulement les échecs rencontrés mais également un réel intérêt d'amélioration. La prise en compte de la diversité des élèves et les pistes de différenciation proposées pour les accompagner se sont souvent révélées efficaces.

Les meilleurs dossiers consistent en des analyses authentiques des pratiques, assorties de pistes de propositions de remédiations pertinentes au regard des constats établis.

Le jury constate néanmoins le manque de retour réflexif de certains candidats, des remédiations partielles ou inopérantes. Il peut citer, à titre d'exemple, les analyses réflexives qui ne proposent pas d'exemples illustratifs, qui se contentent d'approuver le travail proposé sans aucune donnée objective, qui ne prennent pas en compte les évaluations données et/ou encore celles qui se résument à la gestion de classe.

Le jury s'étonne également du manque de discernement de certains candidats ou candidates et d'un positionnement professionnel quelque peu problématique (exemple : « J'espère que cela sera faisable pour un élève de lycée professionnel »). En outre, il rappelle qu'une expression confuse dessert la compréhension de l'analyse proposée.

En guise de conclusion, le jury invite les futurs candidats et futures candidates à accorder une plus grande importance à l'analyse réflexive et à l'édification de la séquence sur la base d'un corpus documentaire où la mise en tension des documents conduira les élèves à enrichir leur connaissance du monde et leur capacité à dire leurs émotions et leurs avis.

- **Sitographie indicative pour développer la réflexion sur l'enseignement des langues en voie professionnelle**

Enseigner les langues vivantes

<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl>

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/04/0/Ressources_enseigner_langues_vivantes_364040.pdf

Enseigner les langues vivantes au lycée professionnel (Programmes CAP et Baccalauréat professionnel)

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/14/0/spe627_annexe_1105140.pdf

Langues étrangères et diplômes professionnels : conception et mise en œuvre

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Diplomes_professionnels/26/6/CPC_etudes_2018_1_1032266.pdf

Le recensement des bonnes pratiques pédagogiques dans l'enseignement professionnel

<https://www.education.gouv.fr/cid109075/le-recensement-des-bonnes-pratiques-pedagogiques-dans-l-enseignement-professionnel.html?feuilleCSS=firefox>

Rapport concernant l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (valence Lettres)

Mme Sophie HÉDAN et M. Emmanuel FLEURY

Cette année encore, de nombreux candidats, inscrits dans la valence Lettres, ont présenté un dossier en espagnol. Les membres du jury appellent donc à l'extrême vigilance de chacun lors de son inscription. Si les candidats se présentent à plusieurs concours, ils doivent faire l'effort d'adapter la présentation de leur dossier au concours visé.

On ne saurait trop inviter les futurs candidats à porter une attention soutenue à la présentation formelle du dossier, qui doit respecter des règles précises. Il importe notamment de s'assurer que l'attestation du chef d'établissement, indispensable pour valider l'authenticité du dossier présenté, figure bien dans les documents envoyés. L'expression, quant à elle, doit être particulièrement soignée : la maîtrise linguistique est bien évidemment prise en compte dans l'évaluation du dossier. Les candidats veilleront donc à respecter rigoureusement orthographe et syntaxe. Ils gagneront sans doute à cultiver un style d'expression simple mais précis et se méfieront des dangers d'une originalité formelle excessive : certains comptes rendus du parcours professionnel sont rédigés dans un registre exagérément lyrique, qui convient mal aux exigences pragmatiques attendues. Il est préférable de rester dans une description circonstanciée, la plus objective possible, des expériences professionnelles rapportées : expression des sentiments et registre pathétique sont donc à proscrire ! Les candidats ont tout intérêt à faire apparaître leur maîtrise des savoirs disciplinaires qui peuvent transparaître dans la mention des diplômes obtenus, des formations suivies ou encore des connaissances mises en œuvre dans les séquences d'enseignement qui seront présentées. Cette première partie doit aussi être l'occasion d'exposer les raisons qui amènent à se présenter au CAPLP interne. Aussi importe-t-il de mettre en évidence les points saillants du parcours professionnel qui permettront au jury de se faire une représentation juste et précise de la formation du candidat. Quel enseignant a-t-il été, est-il et sera-t-il ? Enfin, les candidats se méfieront de certaines formules qui peuvent entraîner des généralisations contestables concernant les élèves, tant de collège que de lycée professionnel : par exemple, on s'étonne de lire, dans le dossier d'un candidat, que l'enseignement en lycée professionnel impliquerait une relation plus affective avec les élèves qu'en collège tandis que les collégiens feraient preuve d'une plus grande rigueur que les lycéens. Au-delà de ce stéréotype contestable, on peut s'interroger sur l'intérêt et le fondement logique qu'il y a à opposer ainsi ces deux types d'élèves.

La deuxième partie du dossier, consacrée à l'analyse d'une expérience pédagogique, a tout intérêt à s'appuyer sur une réalisation dont la cohérence permettra de montrer les compétences professionnelles acquises par les candidats. Les correcteurs sont autant sensibles à l'intérêt pédagogique des activités exposées qu'à la capacité des candidats à adopter une attitude réflexive. Les dossiers qui témoignent d'une authentique honnêteté intellectuelle seront valorisés, de même que ceux dans lesquels les correcteurs pourront déceler la capacité des candidats à porter un regard juste et fin sur leurs propres pratiques.

On attend donc des dossiers dans lesquels l'analyse est éclairée par des notions didactiques pertinentes et précises, des références aux compétences convoquées, qu'il s'agisse de celles des élèves comme des enseignants. Par exemple, lorsqu'on présente l'étude d'une œuvre intégrale, il importe de préciser les modalités de lecture adoptées lors de la séquence (lecture analytique, cursive...), ainsi que les différentes activités proposées aux élèves. Attention : la présentation de séquences, dont on précisera la situation dans le projet pédagogique annuel, ne peut se limiter à un catalogue de dispositifs pédagogiques sans justification. Les candidats veilleront donc à préciser les dominantes des séances, les supports, les problématiques, les objectifs, les activités et les évaluations associées. Ils prendront soin de montrer leur articulation et leur cohérence. Aussi conviendra-t-il d'explicitier les choix didactiques et pédagogiques qui auront été faits. Cette année, un nombre important de candidats ont présenté des séquences pédagogiques expérimentées dans le premier degré ou au collège. Si rien n'interdit d'exposer de telles expériences, il nous semble important que les candidats montrent comment ils envisagent de transférer les connaissances et compétences propres à la pédagogie du premier degré dans la pratique de l'enseignement du français en lycée professionnel. Les membres du jury attendent une analyse de la transposition didactique et pédagogique. Pour nourrir leur réflexion, les candidats pourront notamment consulter des manuels spécifiques, ils s'informeront des modalités des examens préparés et pourront entreprendre des démarches pour effectuer un stage d'observation en lycée professionnel, par exemple. Ils ne perdront jamais de vue qu'ils doivent faire en sorte que le jury ait envie de les rencontrer, lors des épreuves d'admission, pour examiner plus à fond leur manière d'envisager le métier et de concevoir des scénarios pédagogiques réfléchis, nourris de connaissances disciplinaires et professionnelles pertinentes.

Rapport concernant l'épreuve d'exploitation pédagogique de documents en espagnol

Mmes Aurore CORTES-CHEYRON et Marie COTREZ

L'exploitation pédagogique du corpus de documents proposé par le jury se déroule en langue française. Il est toutefois attendu que les activités, les consignes et les exercices susceptibles d'être proposés, soient énoncés en langue espagnole. Les candidats qui se présentent au CAPLP sont des enseignants bivalents, il va donc sans dire qu'il n'est pas possible de privilégier une langue par rapport à une autre. Si la langue espagnole doit revêtir un caractère modélisant tant sur le plan de la prononciation que de la syntaxe ou du lexique, il en va de même pour la langue française. Les deux valences revêtent la même importance et la préparation aux deux disciplines se doit d'être équivalente.

Les programmes de langues vivantes ainsi que les textes régissant la voie professionnelle sont à maîtriser. Il convient de citer les niveaux de langue du CECRL en sachant justifier les compétences attendues au regard du niveau de classe choisi. Les séquences proposées peuvent s'adresser aux divers publics de la voie professionnelle : 3^{ème} prépa-métiers, CAP et baccalauréat professionnel.

Cette partie de l'épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à se positionner dans une démarche professionnelle qui met en évidence sa capacité à combiner, dans un temps imparti, l'analyse d'un dossier et sa mise en pratique. Des choix seront donc à faire afin de proposer une séquence pédagogique cohérente, tout en respectant le temps imposé pour la présentation. Il sera important de faire ressortir les axes les plus pertinents, avec une approche didactique et pédagogique. Des savoirs et des connaissances suffisamment solides sur le monde hispanique sont indispensables pour réussir cette épreuve. Cela permettra au candidat de présenter et de contextualiser, de la manière la plus précise possible, le dossier proposé en élucidant toutes les informations données par le paratexte (l'auteur, la date, le contexte historique, le mouvement littéraire ou artistique vers lequel le document renvoie).

Le dossier proposé est composé de documents de natures variées. Des documents iconographiques (dessins, photos, tableaux de maître, affiches publicitaires, photogrammes, bandes dessinées, etc.), et des textes (des extraits de roman, des poèmes, des extraits de pièces de théâtre, des articles de presse, des scripts, des paroles de chanson, etc.). Lors de la proposition de séquence, aucun support du dossier ne saurait être écarté par les candidats : cela est une des contraintes de l'exercice.

Le jury a valorisé les prestations dont le projet final cohérent répondait à une problématique et où les supports permettaient une réelle mise en activité des élèves aux profils variables. La capacité à les faire progresser à travers ces activités est naturellement prise en compte. Les candidats doivent penser à faire le lien avec les parcours éducatifs (avenir, santé, citoyen et éducation artistique et culturelle). Les exemples cohérents et réalistes de mise en œuvre permettant aux élèves d'avoir accès au sens ont été valorisés. Toutefois, le jury regrette que certains candidats aient été trop superficiels dans leur approche. Une description d'affiche sans véritable analyse,

des paraphrases du texte proposé sans en tirer « la substantifique moelle », des documents délaissés en partie ou totalement, tout cela, bien évidemment, dénote une incompréhension du dossier. Les conséquences immédiates de tout cela se traduisent par un appauvrissement du projet pédagogique se résumant à un catalogue d'activités n'ayant pas de relation entre elles ou sans consignes claires, sans objectifs pédagogiques, sans détail du travail prévu en classe et des objectifs poursuivis. Il convient, en effet, de citer la consigne, la durée et les outils (linguistiques, communicationnels, etc.) dont les élèves ont besoin pour réaliser la tâche demandée.

Le jury a apprécié tout particulièrement les exposés des candidats qui ont mis en avant des pratiques de différenciation pédagogique réalistes permettant de percevoir l'hétérogénéité des classes qu'ils ont au quotidien, et où les élèves et leurs activités étaient rendues visibles. Le travail sur les supports doit permettre de dégager un ou plusieurs objectifs culturels, linguistiques, pragmatiques et civiques. Une posture frontale basée sur de simples questions/réponses, comme cela a été proposé par certains candidats, écarte l'élève de toute implication personnelle et démarche intellectuelle. La grammaire ainsi que le lexique ne doivent être que des outils linguistiques au service de l'expression et du sens, et ne peuvent en aucun cas être une fin en soi, comme cela a parfois été le cas.

Il est attendu des candidats qu'ils soient en mesure d'identifier le genre des textes proposés en s'appuyant sur le paratexte, mais également sur des éléments du texte. Ainsi, certains candidats ne sont pas parvenus à identifier un article de presse daté du 25/07/2018, extrait du quotidien national espagnol *El País*, et l'ont confondu avec un récit autobiographique en voyant l'expression « *memorias autobiográficas* » dans le chapeau. En revanche, le jury a apprécié les propositions pédagogiques problématisées avec un entraînement adapté et une tâche finale en adéquation. Une candidate a proposé de s'interroger sur l'apparition du mystère dans le dossier dont le projet final consistait à participer à un concours de rédaction d'une nouvelle fantastique.

Le jury rappelle aussi que le candidat doit annoncer :

- la classe pour laquelle la séquence est prévue
- la période de l'année concernée
- le niveau de compétence visé (CECRL)
- le nombre de séances prévues pour la séquence
- le domaine du programme des langues vivantes de la voie professionnelle auquel est rattaché le dossier présenté
- le projet final
- le choix et la mise en œuvre des activités langagières
- les objectifs culturels, linguistiques, pragmatiques et civiques
- le type d'activités proposées aux élèves
- les modalités d'évaluation orales et/ou écrites
- les critères d'évaluation

Le candidat doit utiliser à bon escient le vocabulaire de la didactique et de la pédagogie des langues, sans effet d'annonce ; évoquer une différenciation pédagogique sans sa mise en place effective peut se révéler pénalisant. Une approche beaucoup trop frontale dans la mise en œuvre des différentes activités (jeux de questions/réponses, utilisation de fiches diverses pour la compréhension et pour l'entraînement sous forme de QCM par exemple) reste encore trop présente dans les propositions des candidats.

Dans la même perspective, une majorité de candidats a proposé des travaux en groupe sans être capable d'expliquer l'intérêt et la modalité de cet exercice pédagogique. *A contrario*, les projets cohérents et réalistes présentés par certains candidats ont été appréciés et valorisés. Le jury a également apprécié les ponts qui ont pu être faits entre plusieurs disciplines (lettres, arts appliqués, etc.), l'inclusion dans les parcours ou les différents dispositifs de l'enseignement en voie professionnelle (co-intervention, chef-d'œuvre, accompagnement personnalisé), voire les références culturelles. Ont été appréciées aussi les propositions de séquence qui mettaient les élèves au cœur de leur apprentissage et du projet proposé. Les pratiques pédagogiques tels que la classe inversée, le travail en îlots, la mise en place d'ateliers collaboratifs en présentiel ou dématérialisés (utilisation de plateformes collaboratives proposées par l'ENT, par exemple) ont pu mettre en évidence la volonté du candidat de proposer à l'élève des variantes possibles d'apprentissage, mais la démonstration d'une efficacité pédagogique peut aussi bien se faire sur un schéma d'enseignement / apprentissage / évaluation plus courant.

Les dossiers qui ont été proposés cette année abordaient des thématiques variées telles que le souvenir d'enfance ou le genre policier. Les propositions faites par les candidats sont malheureusement et le plus souvent restées trop superficielles et trop peu ambitieuses, s'appuyant trop peu ou pas du tout sur des pratiques motivantes pour l'élève.

Pour conclure, le jury rappelle que cette épreuve est orale et le candidat ne doit pas lire ses notes, mais s'en servir d'appui, ce qui est très différent. Le ton de la voix, les pauses, les reformulations, le débit et l'énergie qu'il peut déployer à convaincre son auditoire contribuent à l'adhésion de celui-ci et font partie des procédés pédagogiques.

Les candidats doivent également veiller à contrôler leurs tics de langage qui peuvent perturber la communication, comme par exemple, « okay » répété un grand nombre de fois par un candidat. Le jury rappelle aussi que ces oraux sont des épreuves professionnelles et qu'il est attendu des candidats une posture professionnelle ; en effet, il est fortement conseillé de ne pas évoquer sa vie personnelle et familiale devant le jury, comme cela a pu être le cas. Tous ces points sont autant de compétences et de qualités qui sont attendues d'un enseignant. Durant l'épreuve, le jury évalue la qualité de l'expression du candidat tant dans la première partie que dans la seconde. Il évalue sa capacité à saisir les suggestions ou à rebondir sur les questions qui lui sont posées pour, le cas échéant, compléter ou modifier une partie de l'exposé. Ces questions ou suggestions ne devront jamais être perçues comme un piège de la part du jury mais plutôt, et avant tout, comme l'occasion pour le candidat, d'apporter des précisions, des modifications, des suggestions, des références ou des exemples.

Rapport concernant l'épreuve d'exploitation pédagogique de documents en français

Mme Sophie HÉDAN et M. Yohan FONTAINE

Enjeux et attendus

Contrairement à l'explication de texte, il n'existe pas pour l'exploitation pédagogique de canevas défini. Le terme « exploitation pédagogique » revêt en effet plusieurs acceptions. Selon la focale adoptée, il peut s'agir :

- d'une séquence qui s'intègre à une progression,
- d'une séance qui s'intègre à une séquence et à une progression,
- d'une activité qui s'intègre à une séance qui s'intègre elle-même à une séquence et à une progression.

L'exploitation pédagogique est un moment important dans le cadre d'un concours interne : les candidats y manifestent leur connaissance des programmes et des modalités d'examens dans la voie professionnelle, mais également leurs compétences en didactique et en pédagogie.

L'exploitation pédagogique doit se référer explicitement aux textes officiels, elle est reliée à un objet d'étude des programmes de français de la voie professionnelle : CAP, Baccalauréat professionnel ou classe de troisième prépa-métiers.

Le jury évalue la capacité du candidat à élaborer, à partir d'un texte, une exploitation pédagogique adaptée aux programmes et aux élèves du lycée professionnel. Il évalue la pertinence des objectifs d'apprentissage, l'intérêt des modalités pédagogiques proposées pour atteindre ces objectifs et enfin la maîtrise des notions engagées. La proposition pédagogique présentée par le candidat doit s'articuler avec l'explication du texte, c'est-à-dire proposer une ou des activités de lecture, d'écriture, d'oral ou de langue qu'il pourrait mener avec la classe retenue à partir de l'extrait proposé. S'il n'est pas nécessaire de détailler l'ensemble d'une séquence, le candidat se doit d'inscrire les activités dans une progression et un cheminement afin de leur donner du sens et d'éviter l'écueil de la juxtaposition de séances ou d'activités sans lien les unes avec les autres.

La proposition du candidat peut également faire varier certaines modalités comme les démarches coopératives, individuelles, magistrales, interactives, interdisciplinaires ; comme les évaluations diagnostique, sommative, formative, certificative ; comme les supports numérique, papier ou audiovisuel.

Elle peut aussi avantageusement tirer profit :

- des dispositifs : co-intervention, consolidation des acquis et accompagnement personnalisé, chef-d'œuvre ;
 - des parcours éducatifs : Avenir, Citoyen, Éducation artistique et culturelle, Santé.
- Les candidats au CAPLP bivalent Espagnol-Lettres se doivent de connaître tous ces dispositifs qui s'inscrivent dans la transformation de la voie professionnelle.

Les commentaires sur la session 2023

Dans leur majorité, les candidats ont su associer le texte à un objet d'étude des classes de baccalauréat professionnel. Il est en revanche dommage que le cycle de CAP et les classes de troisième prépa-métiers soient délaissés.

Les réussites

Les prestations réussies sont généralement celles qui manifestent une bonne connaissance des objectifs assignés à l'enseignement du français dans la voie professionnelle, une bonne maîtrise des objets d'étude inscrits dans les programmes, ainsi qu'une approche réaliste des publics auxquels ils se destinent. Ces prestations, qui évitent les généralités, montrent l'attention que les futurs professeurs de lycée professionnel, lettres langue ou langue lettres, portent à leurs futurs élèves en proposant, par exemple, des activités qui mettent en place différentes formes de différenciations pédagogiques au sein de la classe. Ces prestations réussies sont aussi celles qui parviennent à « métaboliser » en une proposition réaliste explication de texte, connaissances littéraires, pédagogiques, didactiques et expérience professionnelle.

Dans cette optique, il est recommandé aux candidats de connaître les récents apports de la recherche en didactique du français, en sciences de l'éducation et en sciences cognitives. Le jury a ainsi pu apprécier certaines exploitations proposant par exemple des démarches de lecture s'appuyant sur les théories de la réception et leur déclinaison didactique en sujet-lecteur, celles distinguant lecture analytique, cursive, lecture intégrale et groupement de textes, celles capables de proposer plusieurs entrées dans le texte, selon les niveaux de littératie des apprenants, scolaires ou apprentis.

Lors de la session 2023, le jury a noté les efforts des candidats pour proposer des séquences portant sur l'étude de l'œuvre intégrale.

Des supports variés ont pu être présentés : ainsi, pour le roman de Laclos, une candidate propose d'analyser la bande-annonce de l'adaptation de Stephen Frears afin d'observer la manière dont les personnages sont mis en scène, puis de la comparer aux représentations des élèves. Une autre invite à analyser le générique du film avec l'entrée en scène des deux libertins se préparant à la manière de comédiens qui vont jouer un rôle sur la scène de la société.

Une séquence d'étude d'œuvre intégrale de *L'École des femmes* en CAP, inscrite dans l'objet d'étude « se dire s'affirmer, s'émanciper », invite à une réflexion sur l'élaboration du portrait moral en partant de leur autoportrait pour mieux saisir les traits psychologiques des personnages, comme ceux d'Agnès. Une autre séquence, dans l'objet d'étude consacré à l'éloquence en seconde, ambitionne de développer les compétences orales des élèves grâce à un travail sur la mise en voix d'une scène ayant précédemment fait l'objet d'une lecture analytique.

Certains candidats se sont emparés des dispositifs transversaux avec pertinence. La co-intervention a ainsi pu être l'occasion de prolonger le travail sur les lettres des *Liaisons dangereuses* par une comparaison avec des lettres professionnelles. Les quelques propositions autour du chef d'œuvre ont été plus hasardeuses. De nombreuses autres pistes de chef d'œuvre auraient pourtant pu être explorées à partir de ces deux œuvres, parmi lesquelles, à titre d'exemples la réalisation d'une

exposition photographique à partir d'un travail autour du portrait et de l'autoportrait (intime et professionnel). Un photographe professionnel pourrait accompagner les élèves pour les prises de vue, alimentant ainsi leur Parcours EAC (et ses trois piliers).

Un autre chef d'œuvre pourrait prolonger l'étude de *L'École des femmes* dans l'objet d'étude « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence » : avec des comédiens professionnels, les élèves pourraient écrire, mettre en scène et jouer une pièce de théâtre dont l'intrigue se déroulerait dans leur domaine professionnel, en entreprise lors d'une PFMP par exemple.

Les difficultés

Le jury a encore pu observer cette année des difficultés sur plusieurs points.

De trop nombreuses présentations ont mis en évidence une connaissance très approximative des programmes de français (objets d'étude et programme limitatif notamment), ainsi que des modalités de l'épreuve terminale, pourtant essentielles pour des enseignants qui se destinent à un enseignement bivalent. Cette méconnaissance explique aussi la quasi-absence des dispositifs transversaux dans les présentations des candidats.

Cette année encore, peu de propositions ont intégré le travail sur les compétences orales, alors que les œuvres s'y prêtaient parfaitement. À titre d'exemple, les nombreuses captations de *L'École des femmes* peuvent être l'occasion d'une comparaison de mises en scène, d'un travail sur les registres, les intentions de mise en scène, l'éloquence, etc. Le jury conseille aux candidats de varier les compétences travaillées, en prenant bien en compte l'expression orale.

Les séquences proposées ont révélé des manques quant à la réflexion inhérente à la construction même d'une séquence. Certains candidats ont proposé un travail sur l'argumentation sans en présenter les modalités, ni les activités. Là encore, les possibilités offertes par les œuvres étaient nombreuses : écriture d'un texte argumenté en réponse aux arguments des détracteurs de la pièce. La lecture d'extraits de *La Critique de l'École des femmes* peut venir enrichir la phase de correction et de remédiation.

D'autres candidats ont à peine esquissé l'exploitation du texte dans leur séquence, omettant même de préciser les modalités de lecture adoptées. Peu de critères de réussite ont été évoqués pour les activités ou les évaluations. Les liens entre ce qui est enseigné et ce qui est évalué ainsi que les sujets des évaluations doivent faire l'objet d'une réflexion.

Les dispositifs pédagogiques ont parfois été déroulés sans justification : le choix du travail de groupes par exemple doit avoir un sens dans le cheminement de la séquence. Le jury conseille aux candidats de structurer leur exploitation pédagogique à l'aide d'une introduction qui précise les objectifs et les contenus de la séquence ou séance présentée, ainsi qu'une problématique précise articulée aux enjeux du texte ou de l'œuvre. Ce travail ne peut faire l'économie d'une réflexion autour de la différenciation pédagogique, quasi-absente des propositions des candidats lors de cette session.

Même si les candidats ont veillé à proposer des séquences d'étude d'œuvre intégrale, le jury s'est étonné d'un certain manque d'explicitation : oubli de présenter le niveau de la classe et/ou l'objet d'étude de la séquence, voire de préciser si la séquence proposée portait sur l'étude de l'œuvre intégrale ou sur un groupement de textes.

Le jury a aussi noté une absence de cohérence dans certaines exploitations pédagogiques, limitées à la juxtaposition d'analyses d'extraits. De même, les activités proposées ont trop souvent consisté en une succession de tâches dépourvues d'objectifs d'apprentissage, d'enjeu et de progression. Une simple énumération de séances qui ne sont pas articulées entre elles ne saurait fonder une séquence. On insistera sur la nécessité de consacrer, durant la préparation de l'épreuve, un laps de temps suffisant à cette partie afin d'éviter de la traiter dans l'urgence. La majorité des candidats essaie de proposer une séquence entière ; il serait parfois préférable de ne présenter qu'une ou deux séance(s) contextualisée(s) dans une séquence, ce qui permettrait de prendre le temps de réfléchir à des activités précises et de justifier une démarche à partir du texte.

Les candidats à ce concours, nécessairement hispanistes, ne pratiquent guère de lecture d'œuvre intégrale en cours d'espagnol alors que cette modalité de lecture est au cœur de la pratique du professeur de français. Cette question soulève plus largement celle de la bivalence qui constitue une indéniable richesse professionnelle, à condition toutefois d'en prévenir les principaux écueils : la fusion et la confusion. On n'enseigne pas l'espagnol, langue étrangère, comme on enseigne le français, langue maternelle ou de scolarisation. Les enjeux, les visées, les contenus et les démarches sont distincts et il convient de toujours garder à l'esprit les contours épistémologique et didactique de chacune des disciplines pour que le dialogue entre elles soit le plus fécond possible.

Si le jury a particulièrement apprécié les exposés proposant des ouvertures culturelles riches et pertinentes, il a parfois été surpris des importations faites de la didactique des langues étrangères vers la didactique du français. Certains candidats glissent tout naturellement dans leur exposé des termes tels que démarche actionnelle, tâche finale, CECRL alors que ces notions et outils, sont méconnus de la didactique du français. Le jury insiste : les transferts d'une discipline à l'autre, ne sont fructueux et appréciés qu'à la triple condition d'être énoncés, objectivés et justifiés. Le CECRL peut ainsi en effet constituer un outil intéressant pour penser la progression et/ou l'évaluation de l'oral ou du lexique en français, mais il est indispensable que le candidat signale ce transfert, en présente les avantages et éventuellement les limites. À défaut de ces précisions, le jury risque d'estimer qu'il s'agit d'une maîtrise déséquilibrée de la bivalence qui procède par défaut et non par choix.

Dans l'élaboration de leur séquence ou séance, les candidats doivent pouvoir proposer d'autres textes ou documents en lien avec la problématique envisagée. Il peut s'agir d'œuvres intégrales, textuelles ou filmiques, de corpus de textes ou d'images, de supports papiers ou numériques. Les fils conducteurs entre les supports, les activités et les objectifs demeurent les essentiels de toute prestation réussie.

L'entretien

Dans cette dernière partie de l'épreuve, le jury, en posant des questions qui ne sont jamais des pièges, tente avec la plus grande bienveillance d'amener le candidat à approfondir sa réflexion, à élargir et compléter sa présentation ou à corriger une maladresse ou une erreur.

Il ne s'agit donc pas de réitérer un propos maladroit, lacunaire ou erroné dans le but d'être mieux compris ou de faire montre de son assurance. Ce sont, au contraire, des capacités de compréhension, d'approfondissement, de prise de distance, de révision et de création qui sont attendues. C'est le moment, pour le candidat, de montrer son implication professionnelle et d'entrer dans un véritable échange avec le jury : il importe alors d'être réactif et de ne pas subir le questionnement des examinateurs mais, au contraire, de s'en saisir comme autant d'ouvertures intellectuelles pour approfondir son exposé oral initial. L'aptitude à revenir sur sa production pour la reprendre, interroger ses représentations, ses partis pris ou ses connaissances, rectifier ses erreurs, relève d'une compétence professionnelle cardinale dans l'exercice du métier d'enseignant. Quel que soit le ressenti du candidat à l'issue de sa présentation orale avant l'entretien, il s'agit essentiellement, à ce moment de l'épreuve, de se saisir du questionnement du jury pour montrer sa capacité à entrer dans l'échange oral et à révéler son aptitude à revenir sur une proposition initiale, tout en évitant de montrer des signes d'impatience ou de désespoir. Il convient également de trouver un équilibre entre décontraction totale et peur pouvant se manifester par des pleurs ou de l'agressivité.

Les candidats qui réussissent leur présentation mais évitent l'échange ou campent sur leurs propositions n'auront guère plus de chance de réussir l'épreuve que ceux qui, en dépit de présentations fragiles, parviennent lors de l'entretien à se rétablir, en approfondissant, diversifiant ou corrigeant leurs premières propositions.

Conseils aux candidats

Le jury recommande aux candidats de prendre au sérieux la préparation de ce concours d'enseignement, spécifique tant par sa bivalence que par le profil des élèves de lycée professionnel.

La meilleure façon de se préparer à cette épreuve est également celle qui permettra aux candidats de devenir de bons enseignants de français, à savoir :

- Lire les œuvres au programme, mais pas seulement. Un professeur de français est un lecteur expert, capable d'effectuer une analyse fine de n'importe quel texte.
- Connaître les auteurs et les œuvres canoniques, de même que les grands mouvements littéraires et artistiques.
- Acquérir de solides connaissances grammaticales, en se référant régulièrement à un ou plusieurs ouvrages de grammaire pour répondre à des interrogations sur divers faits de langue.
- Être capable de réfléchir à une séance d'enseignement à partir d'un texte littéraire, en explicitant la démarche utilisée, la réflexion didactique et le choix pédagogique effectué, ce qui suppose une maîtrise des notions didactiques de la lecture (lecture analytique, cursive), de l'écriture, et de l'oral.

- Connaître les programmes, les enjeux et les spécificités de la voie professionnelle.
- S'informer sur les pratiques de différenciation pédagogique permettant de gérer l'hétérogénéité au sein d'une classe afin de développer des compétences chez tous les élèves ; sur les pratiques liées au numérique mais aussi à la continuité pédagogique.
- Faire preuve de réflexivité lors de sa préparation et pendant l'échange avec le jury.

Ajouts / modifications dans la bibliographie initiale

Transformer le lycée professionnel en ligne sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/2224/transformer-le-lycee-professionnel>

(Pour appréhender les enjeux de la transformation de la voie professionnelle.)

Vadémécums :

- co-intervention :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/32/2/Vade-mecum_co-intervention_1081322.pdf
- consolidation des acquis et accompagnement personnalisé :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/32/0/Vade-mecum_consolidation_et_AP_1081320.pdf
- chef d'œuvre :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/40/4/Vade-mecum_realisation_chef-d_oeuvre_1081404.pdf

Rapport concernant l'épreuve d'explication de texte en espagnol

Mme Claudia DE PABLO et M. Alexandre BRIMONT

Préparation

Pour rappel, le candidat dispose d'un temps de préparation de deux heures pour traiter l'explication d'un texte en espagnol et pour élaborer un projet pédagogique à partir de plusieurs documents en langue étrangère.

L'épreuve devant le jury est d'une heure. Le jury insiste sur la nécessité d'une gestion optimale du temps de préparation alloué à chaque sous-épreuve. Un entraînement préalable s'avère indispensable afin d'éviter de se présenter devant le jury sans avoir achevé l'ensemble des deux sous-épreuves ou en ayant délaissé l'une d'entre elles, chaque sous-épreuve comptant pour moitié dans l'attribution des points.

L'explication de texte se déroule en langue espagnole et permet au jury de vérifier le niveau de langue des candidats. Le jury attend des candidats un registre de langue adapté qui évitera toute formulation familière. Certaines formulations relevées par le jury ont donné à entendre une langue espagnole trop souvent fautive avec des mots inventés (barbarismes), des erreurs d'accord, et une maîtrise des conjugaisons aléatoire. On citera à titre d'exemple : « reenforzar* » ; « en la manera de* » ; « las palabras ingleses* » ; « ¿Qué demostran?* » « lo que me marca* ». Ces erreurs de langue ne sont pas admissibles, voire réhébitoraires dans le cadre de l'exercice du métier d'enseignant d'espagnol. Pour autant, certains candidats ont démontré une bonne maîtrise de langue, audible et fluide, leur permettant de transmettre leurs idées correctement.

Concernant l'analyse, certaines propositions ont été pertinentes et ont permis au jury d'apprécier les qualités littéraires et linguistiques des candidats. Cependant, certains d'entre eux se sont révélés incapables de dégager l'intérêt d'un texte, ses significations, ainsi que ses enjeux culturels et sociétaux. Cette situation trahit le plus souvent un manque de préparation et un déficit de culture générale concernant monde hispanique. À titre d'exemple, il est inimaginable d'ignorer l'existence de la guerre civile espagnole ou ne pas identifier les deux camps opposés dans l'affrontement, à savoir les Républicains et les Nationalistes, ou encore ne pas connaître les protagonistes de la révolution cubaine.

De plus, le lexique propre à l'analyse littéraire doit être maîtrisé et utilisé à bon escient et avec pertinence. Le jury n'attend pas un relevé exhaustif des figures de style présentes dans l'extrait proposé. Le candidat doit avoir une certaine maîtrise de la stylistique et la métrique, mais ne peut y avoir recours que pour étayer un propos, afin de ne pas donner l'impression au jury de plaquer des connaissances qui ne servent pas le commentaire du texte à l'étude.

Enfin, le jury tient à souligner l'importance d'une certaine qualité oratoire nécessaire aux candidats, mais aussi aux futurs professeurs. On conseillera aux candidats de bien structurer l'explication de texte : formulation d'une problématique et annonce du plan. Sur cette dernière, il apparaît comme logique et efficace de donner un titre à chacune des parties pour que le jury puisse suivre le cheminement de la réflexion du

candidat. Ces éléments méthodologiques permettent d'entrer dans l'analyse et évitent souvent la paraphrase.

Pour rappel, les trois éléments principaux sont donc :

- L'introduction : celle-ci consiste en une contextualisation de l'extrait à l'étude, ainsi que l'indication de la problématique et l'annonce de l'organisation retenue pour l'explication elle-même.
- Le développement : le candidat a le choix entre une explication linéaire ou composée mais dans la plupart des cas, c'est l'extrait lui-même qui guide l'organisation de l'explication. Le candidat doit proposer une analyse cohérente qui répond à la problématique annoncée tout en respectant le plan proposé dans l'introduction.
- La conclusion : le candidat revient sur les éléments principaux de sa présentation, répond à la problématique et propose d'autres ouvertures possibles.

Lors de l'exposé, il est attendu une interprétation personnelle, pertinente et justifiée de l'extrait proposé. L'exposé du candidat ne peut reposer sur une description ou des paraphrases.

Le candidat doit démontrer sa capacité à lire, comprendre, interpréter un texte et justifier ses analyses à partir de ses connaissances. Une analyse formelle du support (structure, champs lexicaux, etc.) se révélera inopérante si elle n'est pas en lien avec le propos.

Un manque de préparation de cette sous-épreuve, une gestion confuse des brouillons ou la lecture excessive des notes ont conduit certains candidats à perdre leurs moyens et à rendre leur raisonnement obscur et difficile à appréhender par le jury.

Cette année les candidats avaient l'opportunité de travailler sur des extraits de deux poèmes : *España en el corazón* de Pablo Neruda publié en 1937 et *West Indies LTD.* de Nicolás Guillén publié en 1934.

Le jury a pu demander au candidat de lire à haute voix un extrait du texte à l'étude. Une lecture expressive et posée de l'extrait (intonation et rythme approprié) donnait déjà un indice sur le degré de compréhension.

En tant que futurs professeurs de français et d'espagnol, les candidats se doivent d'utiliser les principales ressources à leur disposition et notamment celles présentes sur le site ministériel Eduscol. Le jury conseille aux futurs candidats de s'intéresser particulièrement à la notion de sujet lecteur afin de bien faire la différence entre une lecture experte, distanciée d'un texte et une lecture investie, impliquée : <https://eduscol.education.fr/document/5687/download>.

Cette année encore, de nombreux candidats ont proposé des interprétations pertinentes et justifiées.

Démarche réflexive

Le jury a apprécié l'honnêteté intellectuelle et la démarche réflexive de certains candidats qui, lors de l'entretien, ont su revenir sur certains aspects de leur présentation. Le jury a apprécié la posture professionnelle et l'échange qualitatif de certains candidats lors de cette épreuve. L'objectif de l'entretien est de faire préciser certaines choses énoncées par le candidat ou d'approfondir certains aspects de l'explication. Il n'est pas question ici de piéger le candidat, mais bien plutôt, évidemment, de l'inviter à poursuivre l'analyse. Ainsi, toute proposition est recevable si elle est justifiée et cohérente. Certains candidats ont su saisir les opportunités offertes par le jury et tirer leur épingle du jeu et réussir l'épreuve.

La traduction

Cette partie intervient à la suite de l'explication d'un texte en langue étrangère ; un extrait de ce même texte est proposé au candidat. Cette étape de l'épreuve permet d'apprécier sa compréhension du texte source ainsi que sa capacité à traduire le plus fidèlement possible l'extrait dans la langue-cible.

Cet exercice de traduction est très important car le jury évalue à ce moment-là les connaissances grammaticales et lexicales du candidat dans les deux langues.

Au moment de l'entretien, le jury peut inviter le candidat à revenir sur un ou plusieurs points de sa traduction afin de lui permettre d'améliorer ses propositions.

Dans tous les cas, nous ne pouvons que conseiller au candidat d'être à l'écoute des demandes qui peuvent lui être faites. Notons aussi que la traduction fait partie intégrante de l'épreuve et qu'il serait fort maladroite d'en réduire son importance. Le candidat doit y consacrer tout le temps nécessaire et, surtout, il ne doit pas l'improviser car le résultat final risque de ne pas être abouti.

Le jury a pu entendre de bonnes, voire de très bonnes traductions. Toutefois, des erreurs récurrentes viennent mettre en évidence les lacunes en langue française pour certains candidats.

Fautes de conjugaison, confusions de temps, contresens divers et variés, lacunes sur un vocabulaire basique, etc. Tout cela est regrettable pour un concours grâce auquel les candidats souhaitent obtenir une double valence espagnol-lettres. À titre d'exemple, il n'est pas admissible qu'un candidat confonde un gérondif avec un participe passé : « était ardu » pour « *estaba ardiendo* », ignore le sens du mot « trueno », « dueño » ou « rayo ».

Le jury a valorisé les traductions fines et qualitatives permettant de rendre compte de la bonne compréhension du texte.

Rappelons également quelques règles concernant la traduction : pour ce qui est des noms de personnages de fiction, le jury rappelle qu'il n'y a pas lieu de les traduire, toutefois il est nécessaire de traduire les noms de lieux, les surnoms, etc. qui pourraient contribuer au sens et apporter une plus-value à la traduction ; sans cela, le lecteur non hispanophone ne pourrait percevoir les possibles sous-entendus ou, du moins, les connotations voulues par l'auteur. De même, les noms des personnages

célèbres et toponymes possédant un équivalent en français doivent être traduits pour des raisons d'accès au sens.

Pour ce qui concerne l'analyse du fait de langue, aucun point n'a été proposé d'emblée cette année encore, mais cela ne présage pas des choix du jury pour les années à venir. La réflexion et l'analyse du fonctionnement de la langue espagnole doivent permettre aux candidats d'ajuster leur traduction, de corriger certains faux-sens ou contresens. L'épreuve de version orale n'exige pas du candidat un développement linguistique complexe sur le fait de langue à commenter, mais plutôt une réflexion sur la langue dans une perspective comparative avec le français. Il est attendu un bon usage des termes grammaticaux, un repérage de la nature et fonction des mots, groupe ou propositions dont il est question, une justification de l'emploi des modes et des temps, une capacité à différencier des constructions entre les deux langues et à expliciter les effets sémantiques produits. Le jury conseille très vivement, une consultation des différents manuels et usuels présents dans la bibliographie qui suit.

Pour conclure, l'explication de faits de langue permettra au candidat d'exposer ses connaissances du fonctionnement morphosyntaxique des deux langues, en identifiant les structures qui fonctionnent différemment en français et en espagnol, afin d'être capable de les expliquer clairement aux élèves.

Quelques questions légitimes que l'on peut se poser au moment de l'épreuve :

Puis-je faire l'impasse sur la traduction d'un mot où d'un groupe de mots qui me pose un problème ?

Ne pas traduire un mot ou un groupe de mots n'est pas la meilleure des stratégies et cela peut être perçu par le jury comme un renoncement devant la difficulté. Cette façon de procéder sera une des plus pénalisées avec les non-sens ou les erreurs de grammaire française. Le candidat aura tout intérêt à trouver un synonyme cohérent en s'aidant du contexte proposé par le document, par exemple.

Puis-je proposer deux traductions si j'hésite ou si je veux montrer qu'il est possible de traduire autrement ?

L'épreuve de traduction est une épreuve très technique et l'on demande au candidat de faire des choix. En proposant plusieurs traductions, on s'expose aussi au risque que le jury retienne la moins appropriée.

Comment puis-je me préparer pour cette épreuve ?

Aucun ouvrage spécifique n'existe pour s'y préparer. En revanche, un travail régulier sera nécessaire. De nombreux ouvrages proposent des traductions de type universitaire à visée didactique, dans la même optique que l'épreuve dont il est question ici. Ces ouvrages proposent des traductions qui vont permettre de vérifier les connaissances lexicales et grammaticales dans les deux langues, ainsi que leur capacité à transposer le texte source dans la langue cible.

Bibliographie

- DIAZ, E., *Version espagnole moderne : du XIXe siècle à nos jours*, Paris, PUF, 2010.
- DUGUERNE, A., *La version espagnole : licence, concours*, Paris, Armand Colin, 2005.
- NOYARET, N., *La version espagnole guidée : textes traduits et commentés, conseils de méthode*, Paris, Orbistertius, 2013.

De même, il est vivement conseillé aux candidats de fréquenter assidument les grammaires françaises et espagnoles de référence.

Ouvrages pour l'analyse en espagnol :

- PARDO M., PARDO A., *Précis de métrique espagnole*, Armand Colin (collection 128), 2010.
- TERRASA J., *L'analyse de texte et de l'image en espagnol*, Armand Colin, 2005.
- ZUILI M., *Introduction à l'analyse des textes espagnols et hispano-américains*, Armand Colin (collection 128), 2007.
- LÁZARO CARRETER F., CORREA CALDERÓN E., *Cómo se comenta un texto literario*, Cátedra, 1983.

Ouvrages pour la langue espagnole :

- BEDEL, J.-M., *Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2017.
- FREYSSELINARD, E., *Ser y estar : dictionnaire d'usage du verbe être en espagnol*, Paris, Ophrys, 2013.
- GERBOIN, P., LEROY, C., *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 2013.
- POTTIER, B, DARBORD, B, CHARAUDEAU, P., *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Nathan Université, 1994.
- R.A.E., Asociación de Academias de la Lengua Española, *Nueva gramática de la lengua española*, 2 vol., Madrid, Espasa Calpe, 2009 (consultable gratuitement en ligne) : <http://www.rae.es/recursos/gramatica/nueva-gramatica>).
- R.A.E., *Diccionario panhispánico de dudas*, Madrid, Santillana Ediciones Generales, 2005 (Consultable gratuitement en ligne : <http://www.rae.es>).

Rapport concernant l'épreuve explication de texte en français et grammaire

Mme Sandrine HUSSENET-LE-MEVEL et M. Jean-François FRACKOWIAK

1. Textes officiels et programmes de référence

Il importe de rappeler les modalités officielles de cette épreuve à partir de la discipline du Français :

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Coefficient 3

L'épreuve consiste en l'explication du texte d'un auteur de langue française, extrait d'un programme d'œuvres périodiquement renouvelé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation Nationale.

L'explication de texte est suivie d'une question relative à la maîtrise de la langue française, demandant à identifier une notion grammaticale relevant de la grammaire du discours, de phrase ou de texte.

Une exploitation pédagogique construite à partir de ce support textuel doit ensuite être présentée par le candidat.

Pour l'épreuve orale d'admission de la session 2023, les textes proposés à l'étude des candidats étaient extraits des six œuvres suivantes :

- Louise Labé, *Sonnets*
- Molière, *L'École des femmes*
- Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*
- Victor Hugo, *Les Orientales*
- Jean Giono, *Jean le Bleu*
- Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*

Il revient donc à chaque candidat de bien prendre en compte, dans sa préparation, le fait que cette épreuve repose sur un programme limitatif. Il est évidemment nécessaire d'avoir construit une connaissance suffisante des six œuvres, de leurs auteurs et des contextes de leur production ; l'explication de texte mais aussi l'entretien avec le jury ne sauraient permettre de dissimuler une éventuelle méconnaissance des œuvres. Pour établir des liens pertinents avec les programmes d'enseignement du français de

la voie professionnelle, il importe aussi de bien connaître ces derniers. Par exemple, il peut être bienvenu de faire référence, dans l'explication de texte comme dans l'exploitation pédagogique, à la proposition d'étudier le roman de Laclos en Terminale autour du jeu.

Nous rappelons que depuis la session 2022, les nouveaux programmes de français s'appliquent dans toutes les classes du lycée professionnel, conformément à la Transformation de la Voie Professionnelle.

Une connaissance des différents dispositifs liés à cette Transformation de la Voie Professionnelle (co-intervention, accompagnement personnalisé et consolidation des acquis, chef d'œuvre...) est également requise pour bien se préparer à cette épreuve. Nous recommandons aux candidats d'actualiser leur connaissance des informations, des textes cadres et des ressources mises à disposition des professeurs, en consultant régulièrement le site du ministère : <https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

2. La préparation de l'épreuve orale de Français d'une durée de deux heures à partir d'un texte extrait du programme littéraire

Les candidats disposent de deux heures pour préparer l'explication de texte, l'exploitation pédagogique et traiter la question de grammaire.

Chaque candidat a à sa disposition, dans la salle de préparation, un exemplaire de l'œuvre intégrale, un libellé du sujet qui indique le passage précis à étudier et le point de langue à traiter, ainsi qu'une photocopie de ce passage qui peut ainsi être librement annotée et servir de support lors de la présentation.

Des dictionnaires de langue française, des noms communs et propres sont en libre consultation dans la salle de préparation. Les programmes d'enseignement ne sont, en revanche, pas fournis. S'agissant d'une épreuve professionnelle, ces instructions officielles sont, en effet, supposées connues des candidats.

3. Le déroulement de l'épreuve

L'épreuve orale de Français dure une heure et se déroule en deux temps distincts :

- Un exposé oral de trente minutes au maximum par le candidat. Cela signifie que le jury interrompra le candidat qui dépasserait ce temps maximal. La présentation comporte, dans l'ordre choisi par le candidat, une lecture orale de l'extrait, l'explication de texte, l'étude de la question de langue et l'exploitation pédagogique.
- Un entretien avec le jury de trente minutes au maximum, qui ne compensera donc pas un temps d'exposé oral qui eût été trop bref.

4. La lecture orale

Il s'agit pour le jury d'apprécier en tout premier lieu une situation professionnelle que rencontre régulièrement le professeur de français dans sa classe : la mise en voix des textes littéraires à étudier collectivement.

Le candidat procède à une lecture orale de l'extrait, pour tout ou partie, selon les indications du jury. Cette lecture peut intervenir en tout début de présentation ou après l'explication du texte, selon le moment jugé le plus opportun par le candidat. Nous soulignons que l'exercice permet au jury d'apprécier déjà la compréhension globale du texte, mais aussi la maîtrise de certaines connaissances littéraires et linguistiques : restituer par le ton l'ironie d'un texte, respecter la versification et la ponctuation, distinguer dans un texte théâtral les didascalies des répliques, sont autant d'indicateurs de connaissances techniques mais aussi d'une capacité à s'appropriier et à transmettre la substance de textes littéraires. Si une bonne lecture orale n'annonce pas systématiquement une explication de texte réussie, en revanche une lecture hésitante, émaillée d'erreurs ou d'équivoques, engendre souvent une explication de texte entachée de contresens ou d'imprécisions.

Il importe donc de donner au minimum une lecture orale fiable et fidèle, c'est-à-dire respectueuse des mots et du sens du texte et, au mieux, une lecture expressive qui restitue la dimension émotionnelle et esthétique de l'extrait mis en voix, ainsi que sa visée.

5. L'explication de texte

Outre la question déjà évoquée d'une nécessaire connaissance des œuvres et des textes officiels au programme du concours, l'implication des candidats et leur travail de préparation doivent leur permettre de maîtriser le contexte des œuvres. Lors de la session 2023, certains candidats ont manifesté une méconnaissance des mouvements littéraires, de leur chronologie et de leur situation dans l'histoire. Ainsi, par exemple, la proximité dans le temps entre la publication des *Liaisons dangereuses* et la Révolution française, non seulement a pu n'être pas évoquée lors de l'explication de texte, mais n'a pas même pu être établie en réponse à une interrogation précise du jury. Des confusions sont apparues entre le siècle d'Or en Espagne et le siècle des Lumières en France. Paul Éluard a été présenté comme un poète romantique. Par-delà la question des connaissances, c'est la bonne exploitation des éléments d'histoire littéraire et culturelle, à mettre au service de la compréhension du texte, qui fait défaut. De même, la seule mention d'un mouvement (par exemple le classicisme) en introduction de l'explication ne saurait être satisfaisante : elle prend sens et se révèle véritablement pertinente si elle est utilisée dans le cœur de l'explication, afin de souligner en quoi elle permet de mieux comprendre le texte dans sa singularité, et d'identifier ses caractéristiques.

À l'échelle des œuvres, une bonne connaissance des candidats permet en outre de contextualiser avec aisance l'extrait à étudier au sein du recueil, du récit ou de la pièce, ce qui permet de mettre le passage en résonance avec l'ensemble du livre et ainsi de bien rendre compte de ses enjeux, ses ressorts, ses effets, sa singularité et finalement son sens profond. Se placer en position de conduire ce travail de contextualisation au cours de la préparation de l'épreuve, à l'aide du paratexte et des dictionnaires, non seulement réduit le temps de travail sur le texte proprement dit, mais surtout peut conduire à n'énoncer que des propos généraux, des discours plaqués ne mettant pas en évidence la singularité du texte expliqué et risquant même parfois d'en fausser le sens.

L'explication d'un texte a pour but d'en déployer la signification : elle suppose une bonne compréhension naturellement, mais aussi que l'on puisse rendre compte de son intérêt, de sa beauté, de sa richesse, sa particularité, en s'appuyant sur des exemples précis, puisés dans le texte lui-même et commentés. Pour ce faire, le candidat est libre d'adopter deux méthodes distinctes, soit le commentaire composé, soit l'explication linéaire, chacune de ces approches supposant un exposé structuré et étayé sur le plan argumentatif. Pour la session 2023, le jury a pu constater un risque plus grand, pour les analyses linéaires, de rester paraphrastiques, se présentant comme de simples restitutions d'une compréhension littérale, sans entrer dans une véritable analyse ou interprétation plus linéaire. Il convient donc de veiller à éviter tout piétinement dans l'explication ou encore toute brusque accélération à l'approche de la fin du texte. Cette remarque en appelle une autre, concernant la construction même de l'explication : quelle que soit la modalité d'analyse choisie, il importe que l'oral permette d'exposer clairement les axes de lecture, et que dans la communication orale le jury puisse repérer ces axes sans difficulté. L'équilibre du propos est lui aussi important : l'introduction ne saurait durer par exemple 6 minutes, précédant une analyse ensuite très courte, apportant en définitive peu d'éléments supplémentaires, quant au contenu, par rapport à l'annonce des axes.

Dans cette perspective, l'élaboration d'une problématique précise et clairement formulée est un point crucial. L'explication, même linéaire, doit en effet être construite à partir d'une problématique à laquelle le développement permet de répondre ; loin de toute tentation de l'exhaustivité, la problématique indique un engagement du candidat dans une interprétation qui est aussi le choix d'une perspective qui donne une ligne directrice à son explication. Or, il arrive que des termes présents dans la problématique et annoncés en introduction ne soient pas traités, en réalité. Il convient donc d'éviter qu'une introduction prometteuse ne soit pas suivie d'effet. Par exemple, une explication d'un extrait de *L'École des femmes*, proposant d'aborder le texte comme étant à la fois comique et tragique, n'a finalement pas approfondi cette dimension et cette complexité dans le développement du propos, avant de la mentionner simplement de nouveau en conclusion. En revanche, une explication d'un extrait des *Liaisons dangereuses* proposait de traiter une problématique sur la volonté de Merteuil de rallier Valmont à son désir de vengeance, en jouant entre manipulation et

domination. Toute l'explication a tenu et entrelacé jusqu'au bout ces deux fils annoncés : elle est apparue particulièrement convaincante.

Le jury a relevé lors de cette session que plusieurs candidats ne s'appuyaient que très peu sur des connaissances rhétoriques. S'il importe de ne pas limiter l'explication à une approche technique ou formaliste, qui risquerait de conduire à établir un catalogue de procédés ou de champs lexicaux sans en retirer des effets de sens, le peu d'analyse de la forme présente symétriquement un autre écueil, celui de proposer une explication qui reste comme en apesanteur par rapport au texte. La matérialité de celui-ci doit aussi être prise en compte, en mettant les outils de l'analyse littéraire – stylistiques, lexicaux ou syntaxiques, appuyés sur la maîtrise d'un vocabulaire précis, au service toujours de la construction du sens.

Le jury invite les candidats, lorsque l'entretien conduit à revenir sur l'explication de texte, à bien prendre en compte les questions qui leur sont posées comme des aides, des perches tendues et non des pièges. L'entretien est aussi un temps de remédiation, dont l'objectif n'est pas de mettre les candidats en difficulté, mais au contraire de les amener à apporter des précisions et, le cas échéant, à se reprendre et à revenir sur une affirmation éventuellement erronée.

6. La question de grammaire

La question de grammaire, dotée d'un nombre de points qui peuvent être décisifs pour l'admission des candidats, ne peut être éludée et doit impérativement être traitée. Le jury souligne la cohérence entre l'explication de texte et cette partie de l'épreuve : la question de grammaire permet aussi d'entrer dans l'étude précise du texte, la prise en compte de son caractère littéraire, et la façon dont il produit du sens. La question de grammaire vise à apprécier les connaissances acquises, au moins les savoirs linguistiques scolaires et au mieux universitaires, sur le fonctionnement de la langue, nécessaires pour l'enseignement. Il est attendu des candidats qu'ils témoignent d'une maîtrise de la langue française, d'une capacité à en faire un objet de réflexion, d'une connaissance du vocabulaire spécifique ainsi que des procédures d'analyse et de manipulation (substitution, transformation, suppression, expansion...) pour mettre en œuvre cette maîtrise.

La question de grammaire peut porter sur l'extrait entier ou seulement quelques lignes du texte à étudier, selon le nombre d'occurrences à analyser qui y figurent. Elle peut être traitée à tout moment de l'exposé : elle peut, par exemple, faire l'objet d'une incise dans l'explication de texte, mais aussi être intégrée à l'exploitation pédagogique, ou encore être abordée de façon isolée entre les deux autres parties de l'exposé. Si le moment du traitement de la question est libre, il est toutefois nécessaire que le candidat signale très clairement au jury à quel moment il aborde cette question et à quel moment il la clôt. Il faut rappeler que la présentation de la notion constitue elle-même un attendu, prévu dans le barème. Une définition précise doit donc en être

donnée, avant le passage à l'étude des occurrences relevées dans le texte et à leur analyse.

Pour la session 2023, comme pour la précédente, le libellé des questions de langue était formulé de la façon suivante : « En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur... (*le point de langue à traiter*) ». Ce point de langue peut porter, par exemple, sur l'utilisation des pronoms, les temps et modes verbaux, l'utilisation des adjectifs, etc. Les entrées choisies relèvent, de toute façon, de l'un des quatre champs linguistiques suivants : le verbe (temps, modes et valeurs), le lexique (morphologie, dénotation, connotations), la syntaxe (analyse de phrases) ou les catégories (natures et fonctions).

Quel que soit le point de langue à étudier, les opérations attendues sont les suivantes : nommer, définir, relever et classer, puis interpréter l'usage linguistique au service du sens littéraire. L'identification correcte des grandes catégories linguistiques constitue donc un attendu ; il convient de rappeler que le relevé des formes à étudier se doit d'être exhaustif. Le travail de classement des occurrences requiert pour sa part des connaissances plus fines : le classement proposé doit en effet être appuyé et justifié selon une logique et des critères d'ordres grammatical et linguistique.

Les candidats qui dépassent ces opérations par des approches stylistiques et interprétatives sont valorisés, bien que ces capacités soient déjà évaluées dans l'explication de texte et ne constituent pas à proprement parler un attendu pour la question de grammaire. Il est avant tout demandé, comme l'indique le texte officiel du concours, d'identifier une forme ou une fonction grammaticales ; le reste relève donc d'éléments de valorisation.

Le jury a pu observer comme les années précédentes un manque de connaissances grammaticales, qui peut se manifester par des imprécisions dans la définition des notions, et des erreurs dans le repérage et la classification, mais aussi par une absence d'analyse exploitant les relevés même quand ils sont justes. Il est très rare que des candidats établissent spontanément des liens avec l'interprétation, en mettant véritablement les outils grammaticaux étudiés au service de l'explication.

Cette partie de l'épreuve a donc pu apparaître peu travaillée, non seulement en amont du concours, mais aussi parfois pendant le temps de préparation de l'épreuve, conduisant même certains candidats à un traitement improvisé de la question posée au cours de leur prestation orale. Outre que les candidats se mettent en difficulté, dans une perspective de concours, en escamotant la préparation d'une épreuve, le jury souhaite souligner que l'exercice en tant que professeur nécessite, par-delà l'obtention du concours, une maîtrise solide des notions de langue, afin de pouvoir répondre aux besoins manifestés dans ce domaine par les élèves qui seront confiés aux lauréats.

Exemples de sujets de l'épreuve orale

SESSION 2023

CAPLP

Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres

Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

ESPAGNOL

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

Première partie : exploitation pédagogique de documents

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisie et en lien avec les programmes.

Document 1 : Manuel VÁZQUEZ MONTALBÁN (español), *Historias de fantasmas*, 1986

Document 2 : Elena MORENO (española), *El misterio de la llave*, ed. Univ. de Salamanca

Document 3 : Cartel de *La isla mínima*, película española, 2014

Deuxième partie : Explication d'un texte en espagnol et traduction

Extrait : Nicolás Guillén. "Tengo"

DOCUMENT 1

Una desconocida que viajaba sin documentación

[...] Avanza el coche en la noche y de pronto a lo lejos aparece la figura de una autoestopista que va concretándose a medida que el coche se le acerca.

- ¿La cojo?

- Haz lo que quieras.

- ¿Y si es un atraco? [...]

Frena el hombre y apenas se vuelve cuando la muchacha sube al coche y dice gracias. Confusamente ha visto que era rubia, joven, trata de comprobar sus rasgos a través del espejo retrovisor, pero la muchacha permanece en la penumbra de una esquina del coche.

- ¿Van a Barcelona?

- Sí.

- Yo también. ¿Les importa llevarme hasta allí?

- No faltaba más.

Pasan los árboles veloces, como escapando del descubrimiento de la luz. De pronto la muchacha dice:

- Cuidado, por favor, frene. Se acerca la curva de la muerte.

El hombre frunce el entrecejo pero se ve obligado en efecto a frenar y a tomar con mucho cuidado una curva peligrosa en la que le resbalan las ruedas. Cuando la ha pasado comenta:

- Pues es verdad. Vaya curvita. Menos mal que me ha avisado. Gracias.

Vuelve la cara sonriente y sus facciones pasan a expresar toda la perplejidad de este mundo. No hay nadie en el asiento de atrás.

- Neus – dice con voz grave.

- ¿Qué? – contesta su acompañante distraídamente.

- La chica se ha caído.

- ¿Qué chica?

- La que venía con nosotros.

Y frena hasta detener el coche. Neus se ha vuelto y contempla sorprendida el vacío asiento trasero. El coche da marcha atrás hasta llegar a la curva. Se para. Descienden. Buscan entre los matorrales iluminados con los faros. Nada. Nadie. La pareja se mira entre el pánico y el alucinamiento.

Manuel VÁZQUEZ MONTALBÁN (español), *Historias de fantasmas*, 1986

DOCUMENT 2

Los periódicos hacen preguntas

Cándido deja los periódicos sobre la cama. Se sienta en una silla y bebe rápido su café. Está demasiado caliente pero a él le gusta así. Busca un cigarrillo en su chaqueta y empieza a fumar.

Hace calor. En Córdoba siempre hace mucho calor en verano y el café caliente le hace encontrarse peor. Cándido mira los periódicos abiertos sobre la cama y se pone muy nervioso. No sabe quién le ha podido enviar ese paquete con los periódicos dentro. ¿Quién le escribe?, ¿qué quiere de él? No lo sabe. Sólo esos periódicos de Toledo en un pequeño paquete marrón. Sin carta, sin nada.

La música del bar de abajo entra por la ventana. Vivir encima de un bar es muy difícil, a veces hasta imposible. Pero vivir en la blanca y caliente Córdoba, cerca de la Mezquita, es muy importante para él.

Él es arqueólogo muy bueno, el mejor. Pero no trabaja en una excavación desde hace muchos años. Muchos. Desde aquel día que...
Ahora está cansado, solo, casi sin dinero. Todo es demasiado difícil desde aquel día negro. (...)

Los periódicos esperan encima de la cama. Conocen la verdad pero no pueden decirla. (...)

...en el viejo palacio de Úbeda... los obreros han encontrado... una sinagoga... no hay otra en Toledo tan bonita y rara como ésta... Marisa Martín, una joven arqueóloga, ha encontrado... un pequeño tesoro: tres copas y una llave... La llave... tiene unos dibujos y unas inscripciones... en árabe y hebreo... nadie ha podido entenderlas... Esta llave debe abrirnos la puerta de la verdad...

Cándido está nervioso, muy nervioso. Tiene calor pero sus manos están frías. Para un arqueólogo no hay nada tan importante como un descubrimiento así. ¡Una nueva sinagoga en Toledo! Además, la llave... Las raras inscripciones de esa llave... Nadie ha podido leerlas y él, Cándido Aguirre, está seguro de poder hacerlo. Sí, claro que sí.

Elena MORENO (española), *El misterio de la llave*, ed. Univ. de Salamanca

DOCUMENT 3



Cartel de *La isla mínima*, película española, 2014

Explication de texte et traduction

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.
2. Vous traduirez en français les lignes 9 (« Tengo ») à 30 « en español »).

Tengo

Cuando me veo y toco,
yo, Juan sin Nada no más ayer,
y hoy Juan con Todo,
y hoy con todo,
vuelvo los ojos, miro,
me veo y toco
y me pregunto cómo ha podido ser.

**Tengo, vamos a ver,
tengo el gusto de andar por mi país,
dueño de cuanto hay en él,
mirando bien de cerca lo que antes
no tuve ni podía tener.
Zafra¹ puedo decir,
monte puedo decir,
ciudad puedo decir,
ejército decir,
ya míos para siempre y tuyos, nuestros,
y un ancho resplandor
de rayo, estrella, flor.**

**Tengo, vamos a ver,
tengo el gusto de ir
yo, campesino, obrero, gente simple,
tengo el gusto de ir
(es un ejemplo)
a un banco y hablar con el administrador,
no en inglés,
no en señor,
sino decirle compañero como se dice en español.**

Tengo, vamos a ver,
que siendo un negro
nadie me puede detener
a la puerta de un *dancing* o de un bar.
O bien en la carpeta² de un hotel

gritarme que no hay pieza,
una mínima pieza y no una pieza colosal,
una pequeña pieza donde yo pueda descansar.
Tengo, vamos a ver,
que no hay guardia rural
que me agarre y me encierre en un cuartel,
ni me arranque y me arroje de mi tierra
al medio del camino real.

Tengo que como tengo la tierra tengo el mar,
no *country*,
no *jailáif*³,
no tenis y no *yacht*,
sino de playa en playa y ola en ola,
gigante azul abierto democrático:
en fin, el mar.

Tengo, vamos a ver,
que ya aprendí a leer,
a contar,
tengo que ya aprendí a escribir
y a pensar
y a reír.
Tengo que ya tengo
donde trabajar
y ganar
lo que me tengo que comer.
Tengo, vamos a ver,
tengo lo que tenía que tener.

Nicolás GUILLÉN (Cubano), *Tengo* (1964)

¹ Zafra: la cosecha de caña de azúcar

² la carpeta: *la réception, le hall*

³ jailaif = *High life*

SESSION 2023

CAPLP

Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres

Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

LETTRES

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

Explication de texte

Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

Point de langue

En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur les temps et modes verbaux du troisième paragraphe « Vous avez été ennuyé ... fable de Paris. »

Extrait de Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, 1782, GF, Lettre II
Première partie, pages 81-83.

Le présent sujet comporte deux pages.

1 La marquise de Merteuil au vicomte de Valmont, au château de...

2 Revenez, mon cher vicomte, revenez : que faites-vous, que pouvez-vous faire chez une
3 vieille tante dont tous les biens vous sont substitués ? Partez sur-le-champ ; j'ai besoin de
4 vous. Il m'est venu une excellente idée, et je veux bien vous en confier l'exécution. Ce peu de
5 mots devrait suffire ; et trop honoré de mon choix, vous devriez venir avec empressement
6 prendre mes ordres à genoux ; mais vous abusez de mes bontés, même depuis que vous n'en
7 usez plus ; et dans l'alternative d'une haine éternelle ou d'une excessive indulgence, votre
8 bonheur veut que ma bonté l'emporte. Je veux donc bien vous instruire de mes projets : mais
9 jurez-moi qu'en fidèle chevalier, vous ne courrez aucune aventure que vous n'ayez mis celle-
10 ci à fin : elle est digne d'un héros : vous servirez l'amour et la vengeance ; ce sera
11 enfin une *rouerie*^[1] de plus à mettre dans vos mémoires : oui, dans vos mémoires, car je veux
12 qu'ils soient imprimés un jour, et je me charge de les écrire. Mais laissons cela, et revenons à
13 ce qui m'occupe.

14 Madame de Volanges marie sa fille : c'est encore un secret ; mais elle m'en a fait part
15 hier. Et qui croyez-vous qu'elle ait choisi pour gendre ? Le comte de Gercourt. Qui m'aurait dit
16 que je deviendrais la cousine de Gercourt ? J'en suis dans une fureur... Eh bien ! vous ne
17 devinez pas encore ? oh ! l'esprit lourd ! Lui avez-vous donc pardonné l'aventure de
18 l'intendante ? Et moi, n'ai-je pas encore plus à me plaindre de lui, monstre que vous êtes^[2] ?
19 Mais je m'apaise, et l'espoir de me venger rassérène mon âme.

20 Vous avez été ennuyé cent fois, ainsi que moi, de l'importance que met Gercourt à la
21 femme qu'il aura, et de la sottise présomption qui lui fait croire qu'il évitera le sort inévitable.
22 Vous connaissez ses ridicules préventions pour les éducations cloîtrées et son préjugé plus
23 ridicule encore, en faveur de la retenue des blondes. En effet, je gagerais que, malgré les
24 soixante mille livres de rente de la petite Volanges, il n'aurait jamais fait ce mariage, si elle eût
25 été brune, ou si elle n'eût pas été au couvent. Prouvons-lui donc qu'il n'est qu'un sot ; il le sera
26 sans doute un jour ; ce n'est pas là ce qui m'embarrasse : mais le plaisant serait qu'il débutât
27 par là. Comme nous nous amuserions le lendemain en l'entendant se vanter ! car il se vantera ;
28 et puis, si une fois vous formez cette petite fille, il y aura bien du malheur si le Gercourt ne
29 devient pas, comme un autre, la fable de Paris.

30 Au reste, l'héroïne de ce nouveau roman mérite tous vos soins ; elle est vraiment jolie ;
31 cela n'a que quinze ans, c'est le bouton de rose ; gauche à la vérité, comme on ne l'est point,
32 et nullement maniérée : mais, vous autres hommes, vous ne craignez pas cela ; de plus, un
33 certain regard langoureux qui promet beaucoup en vérité ; ajoutez-y que je vous la
34 recommande : vous n'avez plus qu'à me remercier et m'obéir.

35 Vous recevrez cette lettre demain matin. J'exige que demain, à sept heures du soir, vous
36 soyez chez moi. Je ne recevrai personne qu'à huit, pas même le régnant Chevalier : il n'a pas
37 assez de tête pour une si grande affaire. Vous voyez que l'amour ne m'aveugle pas. À huit
38 heures je vous rendrai votre liberté, et vous reviendrez à dix souper avec le bel objet ; car la
39 mère et la fille souperont chez moi. Adieu, il est *midi passé* : bientôt je ne m'occuperai plus de
40 vous.

41 Paris, ce 4 août 17...

42 1. Ces mots *roué* et *rouerie*, dont heureusement la bonne compagnie commence à se
43 défaire, était fort en usage à l'époque où ces Lettres ont été écrites.

44 2. Pour entendre ce passage, il faut savoir que le comte de Gercourt avait quitté la marquise
45 de Merteuil pour l'intendante de..., qui lui avait sacrifié le vicomte de Valmont, et que c'est
46 alors que la marquise et le vicomte s'attachèrent l'un à l'autre. Comme cette aventure est
47 fort antérieure aux événements dont il est question dans ces Lettres, on a cru devoir en
48 supprimer toute la correspondance

